



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018

Tenue à Ottawa
à La Nouvelle Scène Desjardins Gilles Desjardins

Le 9 juin 2018

ORDRE DU JOUR

10 h

1. Dévoilement du résultat de l'élection à la présidence

10 h 05

2. Mot de bienvenue de la présidence de l'AAOF

10 h 08

3. Élection de la présidence d'assemblée.

10 h 10

4. Reconnaissance du secrétaire d'assemblée.

10 h 12

5. Vérification du quorum : présentation des membres et vérification du droit de vote.

10 h 15

6. Reconnaissance des observateurs.

10 h 17

7. Adoption de l'ordre du jour.

10 h 20

8. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 juin 2017 et suivis à l'AGA 2017.

10 h 35

9. Présentation et adoption du rapport annuel 2017-2018 : Yves Turbide, directeur général.

11 h

10. Présentation et adoption des états financiers au 31 mars 2018 : Présentation par la firme Marciel Lavallée.

11 h 20

11. Nomination de la firme pour l'audit 2018-2019

11 h 30

12. Élection au conseil d'administration : 3 postes à combler.

12 h

13. Varia

12 h 15

14. Levée de l'assemblée

1. DÉVOILEMENT DU RÉSULTAT DE L'ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

Yves Turbide, DG de l'AAOF, souhaite la bienvenue aux membres présents à l'AGA. Il annonce que Gabriel Osson a été élu président de l'AAOF pour les deux prochaines années. Il cède la parole à Gabriel Osson.

2. MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

Gabriel Osson est très heureux d'être président ; il explique son parcours en tant que membre du CA et est très fier du travail accompli depuis toutes ces années. Il tient aussi à reconnaître et remercier le travail effectué par le président sortant, Éric Charlebois.

3. ÉLECTION DU PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

Proposition AGA 2018.01

Il est proposé par Éric Charlebois et appuyé de Daniel Groleau Landry
« Que le président d'assemblée soit Sylvain St-Pierre ».

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. RECONNAISSANCE DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Proposition AGA 2018.02

Il est proposé par Éric Charlebois et appuyé de Daniel Groleau Landry
« Que la secrétaire d'assemblée soit Grace Busanga ».

Proposition adoptée à l'unanimité.

5. VÉRIFICATION DU QUORUM : PRÉSENTATION DES MEMBRES ET VÉRIFICATION DU DROIT DE VOTE

Pour qu'il y ait quorum, nous avons besoin de 15 membres. Le quorum est constaté. Le président d'assemblée mentionne que les membres affiliés ont droit de parole, mais pas droit de vote. Trente-deux membres ont assisté à l'AGA :

Yves Breton
Lysette Brochu
Éric Charlebois
Jean-Denis Côté
Michel Côté
Céline De Guise
Diane Descôteaux
Jean Mohsen Fahmy
Daniel Groleau Landry
Guy Jean
Roosevelt Jeudy

Illuminée Kanazayire
Hélène Koscielniak
Sonia Lamontagne
Gilles Latour
Lisa L'Heureux
Gaston Mabaya
Marie-Josée Martin
Ariane Matte
Gabriel Osson
Jean-Émeri Robichaud
Jean-Marie Rurangwa

Marc Scott
Colette St-Denis
Paul-François Sylvestre
Marie-Christine Thouin
Gaston Tremblay
Claire Trépanier
Jean-Louis Trudel
Nancy Vickers
Michèle Vinet
Mila Younes

6. RECONNAISSANCE DES OBSERVATEURS

On procède à la reconnaissance des observateurs :

Grace Busanga, Sylvie Gervais, Michelle Lapierre, Sylvain St-Pierre et Yves Turbide.

7. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur invitation du président d'assemblée, les membres prennent connaissance de l'ordre du jour. Un seul point est ajouté à l'ordre du jour : qu'une motion vienne reconnaître le travail exceptionnel du président sortant Éric Charlebois.

Afin de faciliter le déplacement du représentant de Marcil Lavallée vers une autre assemblée générale annuelle, le président demande s'il y a objection à ce que le point 10. *Présentation et adoption des états financiers 2017-2018* devienne le point 8, et qu'il soit immédiatement traité après l'adoption de l'ordre du jour, de sorte que les points 8 et 9 deviendront les points 9 et 10.

Proposition AGA 2018.03

Il est proposé par Daniel Groleau-Landry et appuyé d'Éric Charlebois

« Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications et ajouts proposés ».

Proposition adoptée à l'unanimité.

8. ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2018

Marc Brazeau souligne la qualité du rapport annuel et l'efficacité dans l'allocation des ressources. Il présente ensuite le rapport d'audit de la firme Marcil Lavallée.

À l'état des résultats :

- | | |
|---|------------------------------------|
| - un montant des produits de 256 033 \$ | - un surplus annuel de 24 522 \$ |
| - un montant de charges de 210 932 \$ | - un surplus accumulé de 69 624 \$ |
| - pour un excédent de 45 102 \$ | |

Le président d'assemblée ouvre une période de questions et de commentaires.

Commentaire : Gaston Tremblay s'inquiète que les prochaines subventions soient coupées par le gouvernement Ford.

Proposition AGA.2018.04

Il est proposé par Michèle Vinet et appuyé de Gaston Tremblay

« Que les états financiers vérifiés au 31 mars 2018 soient adoptés tels que présentés »

Proposition adoptée à l'unanimité.

9. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 11 JUIN 2017

Une modification est soulevée par Yves Breton : on devrait lire Aristote Kavungu au point 4.

Proposition AGA 2018.05

Il est proposé par Diane Descôteaux et appuyé d'Hélène Koscielniak

« Que le procès-verbal de l'AGA 2017 soit adopté avec les modifications proposées. »

Proposition adoptée à l'unanimité.

10. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2017-2018

Yves Turbide présente le rapport annuel 2017-2018 à l'assemblée. Il présente les différents projets réalisés au cours de la dernière année par l'AAOF et il fait le tour des programmes et services offerts par l'AAOF. Il explique que le retour aux membres est de 1 500\$ de moins que l'an passé.

Commentaire 1 : Gaston Tremblay recommande que le Participe présent soit seulement disponible en ligne.

→ Yves Turbide répond que la grande majorité des membres ont démontré un intérêt pour la version papier.

Commentaire 2 : AM Matte remarque qu'on ne parle pas de l'activité faite à Toronto dans le cadre de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

Commentaire 3 : Colette St-Denis constate le conseil scolaire est trop fermé !

→ Éric Charlebois lui répond que le conseil public a beaucoup plus d'ouverture !

→ Michèle Vinet annonce que l'Enfant feu est étudié à l'école de La Salle.

→ Yves Turbide parle de lireenontario.ca qui est une plateforme qui sera lancée à l'automne et qui offrira aux enseignant.e.s des guides pédagogiques liés à des ouvrages franco-ontariens et un accès aux auteur.e.s qui veulent aller dans les salles de classe.

Commentaire 4 : Jean Fahmy suggère de contacter directement le ministre de l'Éducation afin de montrer l'importance d'avoir des auteurs FO dans les écoles secondaires.

→ Yves Turbide informe l'assemblée que le Ministère de l'Éducation n'a aucun pouvoir sur les conseils scolaires afin de leur dire quels livres ils doivent acheter pour leurs élèves.

Commentaire 5 : Éric Charlebois remarque qu'il n'y a pas l'intronisation de Guy Jean pour le VersFest.

Proposition AGA.2018.06

Il est proposé par Marie-Josée Martin et appuyé de Daniel Groleau-Landry

« Que le rapport annuel 2017-2018 soit adopté, avec les ajouts et changements énoncés par l'assemblée ».

Proposition adoptée à l'unanimité.

Propositions qui seront analysées et/ou mises en œuvre au cours de la prochaine année :

Dans le cadre de la programmation de son 30^e anniversaire, l'AAOF va :

- restructurer son site Internet (un sondage sera envoyé aux membres afin de savoir quelles sections ils aimeraient voir apparaître sur le site Internet) ;
- publier des articles dans le Chaînon, et ;
- revoir l'image de marque de l'AAOF ;

L'AAOF proposera encore plus de sessions de formation.

Gaston Tremblay suggère que l'AAOF organise un événement pour que les éditeurs puissent lancer leur collection d'automne.

Paul-François Sylvestre suggère que l'AAOF prenne rendez-vous avec le CA du CFORP afin de leur proposer une liste d'œuvres franco-ontariennes.

Éric Charlebois suggère que le CA définisse qu'est-ce qu'une œuvre franco-ontarienne.

Guy Jean veut faire une entente avec les bibliothèques publiques de la ville d'Ottawa.

Paul-François Sylvestre suggère que l'AAOF approche directement les auteurs finalistes d'un prix (même s'ils ne sont pas membres) afin de les féliciter et de les convertir en membres.

11. NOMINATION DE LA FIRME DE VÉRIFICATION POUR 2018-2019

Proposition AGA.2018.07

Il est proposé par Hélène Koscielniak et appuyé d'Yves Breton

« Que la firme d'audit de l'AAOF, pour l'année 2018-2019, demeure Marcil Lavallée ».

Proposition adoptée à l'unanimité.

12. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Proposition AGA.2018.08

Il est proposé par Éric Charlebois et appuyé de Daniel Groleau Landry

« Que Sylvain St-Pierre soit le président d'élection »

Proposition adoptée à l'unanimité.

Proposition AGA.2018.09

Il est proposé par Éric Charlebois et appuyé de Daniel Groleau Landry

« Que Grace Busanga soit secrétaire d'élection »

Proposition adoptée à l'unanimité.

Proposition AGA.2018.10

Il est proposé par Marie-Josée Martin et appuyé de Michèle Vinet

« Qu’Hélène Koscielniak soit conseillère et représentante de la région nord »

- Aucune opposition
- **Élue par acclamation**

Proposition AGA.2018.11

Il est proposé par Éric Charlebois et appuyé de Marie-Josée Martin

« Que Daniel Groleau Landry soit élu vice-président »

- Aucune opposition
- **Élu par acclamation**

Proposition AGA.2018.12

Il est proposé par Daniel Groleau Landry et appuyé d’Yves Breton

« Que Michèle Vinet soit élue secrétaire-trésorière »

- Aucune opposition
- **Élue par acclamation**

Proposition AGA.2018.13

Il est proposé par Hélène Koscielniak et appuyé de Michèle Vinet

« Que Gilles Latour soit élu conseiller »

- Aucune opposition
- **Élu par acclamation**

13. VARIA

Proposition AGA.2018.14

Il est proposé par Jean Fahmy et appuyé d’Yves Breton

« Que l’Assemblée générale annuelle de l’AAOF exprime sa reconnaissance et ses remerciements à Éric Charlebois pour les quatre années de dévouement qu’il a consacrées, à titre de président de l’Association, à la défense des intérêts des auteures et auteurs franco-ontariens et à la promotion de la littérature en français en Ontario.»

Proposition adoptée à l’unanimité.

14. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Yves Breton demande la levée de l’assemblée à 12 h 02

Date _____